



Diversité sexuelle et pluralité des genres : des savoirs pour contrer les préjugés

CHAIRE de recherche
sur l'homophobie
UQÀM

Conférence publique

Mardi 10 novembre 2015, de 19h à 21h

Les lacunes dans la loi 35

La loi 35, adoptée en décembre 2013, vise à enlever les prérequis chirurgicaux pour l'obtention d'un changement légal de la mention de sexe. Au moment de la rédaction, cette mesure n'est toujours pas appliquée, car elle nécessite l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire. De plus, beaucoup de membres de la communauté trans ont été laissé.e.s de côté en 2013, soit les migrant.e.s, les personnes mineures, les parents et les personnes non binaires, etc. Cette conférence a pour but d'explorer les futures luttes pour les droits des personnes trans.

Présentée en collaboration avec



Conférencières/Conférenciers :

Annie Pullens-Sansfaçon : vice-présidente de l'organisme Enfants transgenres Canada et professeure agrégée à l'École de service social, Université de Montréal

Me Jean-Sebastien Sauvé : doctorant, spécialisé dans les questions des droits des personnes intersexes, queers et trans*

Me Samuel Singer : avocat travaillant, entre autres, pour les droits des personnes trans et parents trans

Marie-Ève Baron : militante et mère trans

Nathalie Ricard : doctorante en anthropologie, spécialisée dans les questions d'immigration et d'asile pour les personnes LGBTIQ

Entrée libre

Université du Québec à Montréal
Pavillon Hubert-Aquin local A-2875
400, rue Ste-Catherine Est, Montréal
Métro Berri-UQAM

Renseignements : 514 987-3000, poste 3752
chaire.homophobie@uqam.ca

